

Communiqué de presse – Mars 2018

Fontainebleau, lundi 19 mars 2018

Première édition du Salon de l'emploi et des métiers du Pays de Fontainebleau : un événement dédié à l'emploi local.

Persuadé de la nécessité d'unir les efforts des collectivités avec ceux des acteurs publics et associatifs de l'emploi pour favoriser l'emploi local et lutter contre le chômage, le Pays de Fontainebleau est engagé dans l'organisation d'un Salon de l'emploi et des métiers. Cet événement se tiendra la journée du jeudi 12 avril 2018 à la Maison dans la Vallée à Avon.

L'évènement bénéficie du soutien financier de la Région Ile-de-France et les partenaires suivants sont mobilisés à ses côtés : Sous-préfecture, Pôle emploi, Mission Locale Seine et Loing, Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne, Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France, Seine-et-Marne Attractivité, Service d'appui RH Sud Seine-et-Marne, Cap Emploi, Initiatives 77, Plateforme SAP 77, Maison Départementale des Solidarités de Fontainebleau, Rose des Vents, Place des Métiers, DAT Sud 77.

Le salon s'articulera autour de quatre pôles : employeurs ; acteurs de l'emploi ; information métiers et formations ; mini-conférences métiers

Côté employeurs, les visiteurs seront accueillis sur la cinquantaine de stands des structures présentes ayant des offres à pourvoir dans les 6 mois qui suivent le salon (CDI, CDD, alternance...). Il sera possible de s'extraire des flux du salon pour avoir un entretien plus approfondi au sein d'un espace dédié, aménagé de tables hautes (semi cloisonné pour plus de confidentialité). Le Pays de Fontainebleau propose également aux employeurs exposants du territoire de tourner un mini portrait en vidéo (concept de la « boîte à questions ») dans lesquelles ils pourront présenter leur structure et les profils recherchés. Un studio s'installera en plein cœur du salon pour réaliser les enregistrements ! Ces vidéos d'employeurs permettront de prolonger l'action du Pays de Fontainebleau sur la valorisation de l'emploi local après le salon. L'occasion pour les actifs du territoire travaillant loin de chez eux de mieux connaître les employeurs locaux et d'engager pourquoi pas une démarche de mobilité !

Côté acteurs de l'emploi, chaque structure partenaire accueillera le public sur son stand.

Côté information métiers et formations, l'espace sera partagé entre des démonstrations d'apprentis et des stands dédiés à de l'information métiers et alternance.

Ainsi, le CFA UTEC d'Avon réalisera des démonstrations culinaires que le public pourra apprécier et l'IMA de Saint Germain Laval réalisera lui des démonstrations florales qui viendront égayer les allées du salon ! L'information sur les métiers, la formation et l'alternance sera réalisée par les acteurs suivants : la Place des Métiers avec un de ses conseillers métiers ; la Déléguée à l'Apprentissage Territoriale Sud 77 ; les chambres consulaires ; le Service petite enfance, enfance, jeunesse du Pays de Fontainebleau.

Côté mini conférences métiers, le programme de la journée intègre 4 sessions présentant des secteurs d'activités avec des besoins de recrutement.

Programme de la journée

- **9h00** : ouverture du salon
- **9h30** : mini-conférence métier « **Les services à la personne au domicile, vous connaissez ?** », co-animé par Alliance Vie et la Plateforme SAP 77
- **10h30** : mini-conférence métier « **Le bâtiment recrute** », animé par la Fédération Française du Bâtiment Ile-de-France Est
- **14h30** : mini-conférence métier « **Métiers du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration** » animé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne
- **15h30** : mini-conférence métier « **Métiers de l'agriculture** » par le CFPPA de Brie-Comte-Robert
- **16h30** : mini-conférence métier « **Métiers du numérique** » par le Campus numérique de Montereau
- **18h00** : fermeture du salon

Quelques chiffres clés :

50 employeurs
15 partenaires de l'emploi
5 mini-conférences métier
2 stands de démonstration d'apprentis fleuristes et cuisiniers
1 pôle conseil métier et formation
1 studio vidéo

Pour toutes questions : Pôle développement économique et touristique du Pays de Fontainebleau 01.64.70.10.79 ou conomie@pays-fontainebleau.fr

Contacts presse : Sandrine Nepveu de Villemarceau 01.64.70.10.89
courriel : sandrine.nepveu@pays-fontainebleau.fr

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a vu le jour le 1er janvier 2017. Elle est composée des 26 communes suivantes, représentant près de 70 000 administrés : Arbonne-la-Forêt, Achères-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Boissy-aux-Cailles, Bourron-Marlotte, Cély, Chailly-en-Bière, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, La Chapelle-la-Reine, Le Vaudoué, Noisy-sur-École, Perthes, Recloses, Saint-Germain-sur-École, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Tousson, Ury et Vulaines-sur-seine.